



République Française  
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 01/06/2026  
Reçu en préfecture le 01/06/2026  
Publié le 02/06/2026  
ID : 057-245700695-20260520-C20260519\_07\_SI-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an Deux Mille Vingt-six, le dix-neuf mai à dix-neuf heures dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, en la salle du Conseil de Communauté à Cattenom, les Conseillers communautaires des Communes constituant la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CATTENOM ET ENVIRONS, sous la présidence de Monsieur Roland BALCERZAK, Président de la Communauté de Communes.

### Etaient présents :

*Mesdames et Messieurs,*

Roland BALCERZAK,  
Jean-Marc VACCARO, Olivier KORMANN, Hassan FADI, Benoit STEINMETZ, Rachel ZIROVNIK,  
Michel HERGAT, Denis BAUR, Eric GONAND, Jean-Pierre JUNGLING, Régis HEIL,

Philippe GAILLOT, Sylvie BIRCK, Cyril LAUTERFING, Michel SCHMITT, Flavie THEVENET, Katia SORIA, Jean-Luc MANSUY, Yves LICHT, Sandra GOMES, Thierry MICHEL, Marie-Marthe DUTTA GUPTA, Alain REDINGE, Jonathan ROSA représenté par sa suppléante Virginie CHOLEY, André DEL PIZZO, Céline CONTRERAS, Nadine GALLINA, Hervé PATAT, Aurélie DEROUT, Christophe ZIELINSKI, Paul GANTIER, Patricia VEIDIG, Yannick OLIGER, Karine GARAVAGLIA, Frédéric MESLARD, Laure BASTIEN, Evelyne SCHMITTER, Christelle MAZZOLINI, Joël IMMER, Brigitte DA COSTA, Nicolas DZIEZUK, Anaïs BELKHIRI, Nicolas MORIN, Betty DE LUCIA

**Absents avec procuration :**

Hervé GROULT	à	Michel HERGAT
Eric PECQUEUR	à	Nicolas MORIN
Magali DE DIJCKER	à	Roland BALCERZAK
Joseph GHAMO	à	Evelyne SCHMITTER
Elisabeth SIMONCELLI	à	Jean-Marc VACCARO

**Absent excusé :** Stéphane PFLUMIO

**Date de la convocation :** 13 mai 2026

Nombre de membres en exercice : 50  
Nombre de membres présents : 44  
Nombre de votants : 49

**Secrétaire de séance :** Nicolas DZIEZUK



### **7. Objet : Mission Locale pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes du Nord Mosellan - Désignation des représentants de la CCCE**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2121-33 et L. 5211-1,

Vu la délibération n° 30 du Conseil communautaire en date du 11 avril 2017 actant l'adhésion de la CCCE à la Mission Locale pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes du Nord Mosellan (MLNM),

Considérant que la Mission Locale pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes du Nord Mosellan est une association qui poursuit une mission d'intérêt général et participe au service public de l'emploi et de l'orientation,

Considérant qu'elle a pour objet d'accueillir, d'analyser les besoins et les demandes des jeunes de 16 à 25 ans, et de les accompagner en matière d'insertion sociale et professionnelle (formation, emploi, logement, santé, loisirs...), sans pour autant se substituer aux organismes existants qui agissent en ce sens. Elle favorise l'accès à l'autonomie sociale et professionnelle des jeunes, la reconnaissance de leurs droits et devoirs,

Elle coopère avec tous les partenaires qui œuvrent dans le champ de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans.

Il est nécessaire de procéder à la désignation de deux membres titulaires et deux membres suppléants comme représentants de la CCCE au Conseil d'Administration.

Suite au renouvellement du Conseil communautaire,

Considérant cet exposé,

**Après avis favorable du Bureau communautaire en date du 12 mai 2026,**

**Sont candidats :**

**Membres titulaires :**

1. Jean-Marc VACCARO
2. Betty DE LUCIA

**Membres suppléants :**

1. Karine GARAVAGLIA
2. Nicolas DZIEZUK

**Ont été désignés représentants de la CCCE au sein de la Mission Locale :**

**Membres titulaires :**

1. Jean-Marc VACCARO
2. Betty DE LUCIA

**Membres suppléants :**

1. Karine GARAVAGLIA
2. Nicolas DZIEZUK

Vote : Pour : 49  
Abstention : 0  
Contre : 0

Fait à Cattenom, le 20 mai 2026

Le Président,

Roland BALCERZAK

